

ASSEMBLÉE NATIONALE
30 mai 2019

ENERGIE ET CLIMAT - (N° 1908)

AMENDEMENT

N ° CD67

présenté par

Mme Bonnivard, Mme Bazin-Malgras, Mme Anthoine, M. Abad, M. Vialay, M. Sermier et
M. Hetzel

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 3, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.